

COMPTES ANNUELS

en euros

123 MON ECOLE PARIS XV

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Bilan au 30/06/2023

28 RUE FREMICOURT

75015 PARIS

SIRET : 75246935300011

NAF : 8520Z



BILAN

Bilan Actif	Du 01/07/2022 au 30/06/2023			Au 30/06/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces., brevets et dts similaires	67 675	48 709	18 965	24 235
Fonds commercial	156 528	16 667	139 861	142 639
Autres immobilisations incorp.	34 807	25 370	9 437	13 596
Avc. et acpt sur immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. tech., matériels et out. ind.	13 680	11 142	2 537	3 528
Autres immobilisations corporelles	1 082 441	767 744	314 697	416 028
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations M. en Equiv				
Autres participations				
Créances rattachées à des part.				
Titres Immobilisés Act. Portefeuille - TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 678		104 678	103 798
TOTAL (I)	1 459 808	869 632	590 176	703 825
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
MP, autres appro.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avc et Acpt versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 600		3 600	8 829
Autres	379 706		379 706	186 901
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	19 110		19 110	19 110
Instrument de Trésorerie				
Disponibilités				6 371
Charges constatées d'avance	62 524		62 524	49 914
TOTAL (II)	464 940		464 940	271 126
Frais ém. emprunts à étaler (III)				
Primes de rbsmt des oblig° (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	1 924 748	869 632	1 055 116	974 950

Bilan Passif	Du 01/07/2022	Du 01/07/2021
	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social dont versé :5000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	500
- Réserves sttt ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	29 474	209 951
Report à nouveau		
Résultat (bénéfice ou perte)	87 977	(180 476)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	122 952	34 974
AUTRES FONDS PROPRES		
Pdt de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	395 020	546 949
Emprunts et dettes fi. diverses	175 439	120 016
Avc et Acpt reçus / cmmd en cours	10 181	683
Dettes fourn. et cpt rattachés	148 859	86 010
Dettes fiscales et sociales	201 087	182 793
Dettes sur immo et cpt rattachés		
Autres dettes	1 580	3 525
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	932 165	939 976
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	1 055 116	974 950

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 1055116.17 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 87977.39 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon ces dispositions :

- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le Plan Comptable Général, PCG, règlement ANC n°2014-03
- Les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07,
- Le Code de Commerce, articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

PCG art. 833-2/4

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition

(droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissement

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements des immobilisations ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Amortissements des immobilisations

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 7 ans
- Droits d'entrée et assimilés 9 et 10 ans
- Matériels et agencements 3 à 10 ans
- Matériels d'enseignement 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, si connue, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués ainsi que les titres, autres que les participations, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement.

Créances et dettes

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

PCG art. 833-12/1

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté.

État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acq° apports virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	253 526		5 484
TOTAL	253 526		5 484
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	13 680		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	947 469		6 928
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	121 461		6 583
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 082 610		13 511
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	103 798		880
TOTAL	103 798		880
TOTAL GENERAL	1 439 933		19 875

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réév. légale ou par m. équival.
	Virement	Cession		VO immo fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			259 010	
TOTAL			259 010	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			13 680	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			954 397	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			128 044	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 096 121	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			104 678	
TOTAL			104 678	
TOTAL GENERAL			1 459 808	

État des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mont. au début de l'exercice	Aug°.	Dim°	Mont. en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	73 055	17 690		90 746
TOTAL	73 055	17 690		90 746
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	10 152	991		11 142
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	580 011	94 727		674 379
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	72 891	20 474		93 365
Emballages récup. et divers				
TOTAL	663 054	116 192		778 886
TOTAL GENERAL	736 109	133 882		869 632

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

État des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DÉPRÉCIATIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

État des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	104 678		104 678
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 600	3 600	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	516	516	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 884	1 884	
Impôts sur les bénéficiaires	27 064	27 064	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés ⁽²⁾			
Débiteurs divers	350 242	350 242	
Charges constatées d'avance	62 524	62 524	
TOTAL	550 508	445 830	104 678
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remb. obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Dont, aux associés personnes physiques			

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine	30 863	30 863		
- à plus d'1 an à l'origine	364 157	125 260		
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	148 859	148 859		
Personnel et comptes rattachés	119 576	119 576		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 590	71 590		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 920	9 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾	175 439	175 439		
Autres dettes	1 580	1 580		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	921 984	683 087		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de régularisation

Charges à payer PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 960	23 453
Dettes fiscales et sociales	105 893	102 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	112 853	125 485
Produits à recevoir PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		4 000
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		4 000
Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Charges d'exploitation	62 524	49 914
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	62 524	49 914

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Droits au bail	131 528
Droits d'entrée	25 000
TOTAL	156 528

COMMENTAIRES

Les droits d'entrée sont amortis sur la durée du bail commercial initial, 9 années

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5000	1	5000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5000	1	5000